



CONVOCATION - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE #8

Mesdames Messieurs Production - MMP

Nous avons le plaisir de vous convier à l'assemblée générale de l'association **Mesdames Messieurs Production (MMP)** qui aura lieu le **MARDI 22 OCTOBRE 2024 à 20h30**. L'occasion de tous vous remercier et de tous nous retrouver.

VOTE : En cas d'absence, il est conseillé de donner procuration à une personne membre de l'association. Cette personne ne doit pas être membre du bureau. Pour cela, il vous suffit de compléter, signer et envoyer le modèle joint en page 2 de la convocation ou via le site internet. Sans ce document, vous ne pourrez pas prétendre à participer aux votes. Cette fiche doit-être envoyée avant **le 18 octobre 2024**.

INFOS : Si vous souhaitez inscrire une question à l'ordre du jour, merci de le notifier avant **le 18 octobre 2024**.

PRESENCE : Merci de m'indiquer si vous serez des nôtres afin que nous puissions nous organiser.

L'ordre du jour est fixé comme suit :

1- ADMINISTRATION & COMMUNICATION :

- o Approbation du dernier compte-rendu et de l'ordre du jour [VOTE] ;
- o Point sur les membres présents, excusés et absents ;
- o Point administratif ;
- o Point communication.

2- PROJETS :

- o Récapitulatif des projets de la dernière saison ;
- o Présentation des projets en cours de préparation ;

3- TRESORERIE :

- o Présentation, description et approbation du bilan [VOTE] ;
- o Communication sur les achats annuels.

4- CLOTURATION :

- o Élection du bureau 2024-2025 [VOTE].

Au plaisir de vous y retrouver !

A Paris, le 01.10.2024.

Le Secrétaire,



CONVOCATION - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE #8

Mesdames Messieurs Production - MMP

LETTRE DE PROCURATION

Je soussigné (NOM/PRÉNOM) :

demeurant à (Adresse/CP/Ville) :

donne pouvoir à (NOM/PRÉNOM) :

pour me représenter et prendre part aux votes en mon nom lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association MESDAMES MESSIEURS PRODUCTION - MMP du mardi 22 octobre 2024.

Lu et approuvé, Date et Signature :

Membre :

Membre ayant procuration :

Secrétaire :

Dupliquer en 3 exemplaires pour chaque partie.